

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2024**

**DEL-2024-279**

L'An deux mille vingt-quatre, le 5 décembre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/11/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :**

**Titulaires :** Mmes LAFARIE, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,  
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, COUTIER, GONDA, PAULY, PEUGNIEZ.

**Suppléants :** M. GAILLARD.

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :**

**Titulaires :** MM. BARBIER, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN,  
PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

**Suppléants :** .

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :**

**Titulaires :** Mme TARAGON,  
MM. AEBISCHER, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

**Suppléants :** .

**Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :**

**Titulaires :** .

**Suppléants :** .

**Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** MM. BOISIER, REY.

**Suppléants :** .

**Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** MM. CARTIER, FRANÇOIS.

**Suppléants :** .

**Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :**

**Titulaires :** MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

**Suppléants :** .

**Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :**

**Titulaires :** Mmes CECCON, WENDLING,  
M. FROSSARD.

**Suppléants :** .

**Avaient donné pouvoir :**

Mme BRUNO,  
MM. BARTHALAIS, BOUCHET, GEORGES, MARIAS, ROLLIN, VILLARD.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,  
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD C, BOUVARD  
M, BURNET, CALLET, CALONE, CATTANÉO, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN,  
CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CLEVY, CONDEVAUX JF, DEAGE, DEFAGO, DEPLANTE,  
DERONZIER, DUGAVE, EVERAERE, FOURNET, GENOUD, GILBERT, GILET, GILLET, GRANGER,  
GUILLOTTE, GYSELINCK, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-  
GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI,  
PELLARIN, PEROU, PERRET, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SAILLET, SERMET-MAGDELAIN,  
SONNERAT, TOURNIER, VITTOZ

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, MONIN, TRUCHON,

MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, RACAT SOULAS, VIVIANT : du SYANE.

**Membres en exercice :** 108  
**Présents :** 37  
**Membres habilités à prendre part au vote :** 108  
**Votants :** 37  
**Représentés par mandat :** 7

**Objet : ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL - COLLEGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE**

**Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET**

Conformément aux statuts du Syndicat, le Bureau élu par le Comité est composé des délégués suivants :

- le Président,
- 5 membres par Collège des secteurs géographiques (correspondant à chaque arrondissement) représentant les communes sous concession ENEDIS, avec 1 membre supplémentaire par arrondissement si le Collège dudit arrondissement a été amené à élire plus de 20 membres au Comité, soit :
  - ✓ 5 membres pour le secteur d'ANNECY,
  - ✓ 5 membres pour le secteur de BONNEVILLE,
  - ✓ 5 membres pour le secteur de SAINT-JULIEN,
  - ✓ 5 membres pour le secteur de THONON,
- 2 membres représentants du Conseil Départemental,
- 3 membres pour les communes sous Entreprises Locales de Distribution (ELD),
- 1 membre représentant les Syndicats Intercommunaux sous ELD,
- en ce qui concerne le collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) , 1 membre au Bureau par tranche de 6 au Comité, soit actuellement 2 membres.

=> soit un total de 29 membres pour former le Bureau syndical.

Suite à la démission de M. Martial SADDIER de sa fonction de délégué titulaire du SYANE, au titre du Collège du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, le Comité a installé lors de la séance du 11 avril 2024, M. Marcel CATTANÉO, membre titulaire du Comité syndical.

M. Martial SADDIER était également membre du Bureau syndical.

Il convient donc de procéder à l'élection par le Comité, d'un membre du Bureau, au titre du Collège du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, en application de l'article 7.2 des statuts du Syndicat, étant précisé que la composition du Bureau syndical pour les autres collèges est inchangée.

Le Président rappelle le rôle des délégués du Bureau.

Une candidature a été reçue : celle de M. Marcel CATTANÉO.

Le Président engage la procédure d'élection d'un membre du Bureau syndical.

Est élu au Bureau syndical :

Pour le collège du Conseil Départemental de la Haute-Savoie : M. Marcel CATTANÉO.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,

  
Joël BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES & NUMERIQUE